



Association Pour l'Enfance et la Jeunesse (APEJ)

PROJET PEDAGOGIQUE

Version de novembre 2025

Table des Matières

Préambule	3
1. Missions de l'APEJ	3
2. Vision et intentions	4
3. Anchage local	5
Sortir chaque jour pour habiter le monde	5
Créer des liens avec l'environnement proche	5
4. Participation et citoyenneté	6
Encouragement à la coopération	6
La question de la compétition	6
Prévention des dynamiques d'exclusion	7
5. Equité et égalité des chances.....	7
Répartition de l'espace et des ressources	7
S'affranchir des stéréotypes	7
6. Inclusion et accueil de la diversité	8
L'inclusion comme fondement : cadre, relations et bien-être	8
L'accessibilité : ajustements et innovations	9
7. Accueillir les enfants et familles à besoins accrus.....	9
Comprendre et accueillir les besoins accrus.....	9
Collaboration et partenariats autour de l'enfant.....	10
Soutien, coopération et innovation au sein des équipes.....	10
8. Prévention et gestion des risques	10
Santé et prévention	10
La maîtrise du risque	11
9. Echange et travail avec les familles.....	12
Dialogue en fonction de l'âge des enfants	12
Rendre visible la vie de la structure.....	12
10. Partenaires et réseaux institutionnels	13
Communauté éducative.....	13
Références et ressources professionnelles.....	14
Perspectives	14
Annexes.....	15

Préambule

Le présent projet pédagogique constitue le cadre commun de référence pour l'ensemble des structures d'accueil de jour de l'APEJ. Il s'adresse à la fois aux professionnel·les des structures d'accueil et à l'administration de l'APEJ, mais également à un public plus large, incluant les familles, les partenaires institutionnels et la société civile. Mis à disposition du public, il reflète les principes, les orientations et les pratiques qui fondent l'action éducative de notre réseau.

Il est attendu que chaque membre du personnel en prenne connaissance, s'y réfère dans son activité quotidienne et contribue à le faire vivre à travers ses pratiques professionnelles.

Ce document commun a pour vocation d'assurer la cohérence du travail éducatif mené dans les différentes structures, tout en laissant à chacune la souplesse nécessaire pour adapter son organisation et ses projets aux réalités locales. Il met en lumière les principes et intentions partagés qui guident l'accompagnement des enfants et des familles au sein du réseau.

Ce projet pédagogique est transverse aux structures d'accueil de l'APEJ. Il permet ainsi d'assurer une certaine continuité entre les structures d'accueil et de faciliter les transitions des enfants et familles qui changent de lieu d'accueil au sein du réseau. Il s'inscrit dans une vision partagée de l'accompagnement de l'enfant dans un cadre collectif, qui privilégie l'ajustement au terrain, l'observation, l'expérimentation et la co-construction. Cette vision repose sur un principe fondamental : chacune et chacun est responsable de sa part et du tout¹

Ce cadre s'appuie sur une approche réflexive et évolutive du travail éducatif. Il reconnaît la richesse et la diversité des contextes dans lesquels les enfants grandissent et met l'accent sur la qualité des interactions, la collaboration entre professionnel·les et la cohérence entre les différents environnements de vie. Les principes et valeurs qui le sous-tendent trouvent un prolongement concret dans les outils internes de référence et les dynamiques collectives de travail développées au sein du réseau².

1. Missions de l'APEJ

Les structures d'accueil de jour de l'APEJ remplissent les missions définies dans l'article 3 de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants en date du 20 juin 2006) :

- Permettre aux parents de concilier l'éducation de leurs enfants avec leur vie professionnelle.
- Offrir aux enfants des lieux d'accueil de qualité, favorisant leur développement physique, psychique, affectif et social.
- Mettre en œuvre des approches pédagogiques adaptées au développement et aux besoins des enfants.
- Offrir à l'enfant un lieu où il peut grandir avec les autres, dans le respect et la participation, en valorisant l'égalité des chances et en accueillant la diversité, dans une approche sociale et préventive.

¹ Phrase extraite du blason de l'APEJ, affiché dans chaque structure. Voir annexe 1.

² Voir annexe 2 : Les réflexes de l'APEJ.

Ces missions s'appuient sur trois pôles essentiels pour accompagner l'enfant tout au long de son accueil collectif :

- Social : l'enfant évolue dans un contexte collectif, ouvert aux expériences grâce aux rencontres avec les autres.
- Accompagnement : l'enfant est amené à interagir dans des situations de vie et des moments d'apprentissage, où il découvre qui il est en lien avec son environnement collectif.
- Pédagogique : les actions des adultes auprès des enfants s'inscrivent dans une démarche réfléchie, visant à soutenir leur développement, stimuler leur curiosité et encourager leurs apprentissages.

2. Vision et intentions

Nos intentions d'accompagnement visent à offrir à chaque enfant un environnement stimulant, sécurisant et bienveillant, dans lequel il peut se développer à son rythme. Nous cherchons à encourager sa responsabilité et son autonomie, en valorisant ses compétences, ses capacités d'apprentissage, son sens de la dignité, ainsi que l'estime et la confiance en soi.

Nous accordons une attention particulière à ses besoins, qui varient selon les jours : besoin de mouvement ou de repos, de nouveauté ou de continuité, de solitude ou de relation. En respectant ces rythmes, nous lui permettons de faire des choix, de prendre des initiatives, de s'impliquer dans la vie collective et de développer son libre arbitre.

L'enfant est accompagné dans son développement physique, cognitif, affectif et créatif, par des expériences qui favorisent la découverte, la curiosité, l'expression et les apprentissages.

L'accompagnement que nous proposons s'inscrit aussi dans une dynamique de partenariat avec les familles. Le lien de confiance, l'écoute mutuelle et la collaboration sont essentiels pour construire une continuité entre les différents espaces de vie de l'enfant. Nous encourageons la participation des parents dans le quotidien des lieux d'accueil, et veillons à ce que les échanges entre adultes et enfants se fassent dans un climat de respect réciproque.

Notre vision de l'enfant s'inspire directement du blason de l'APEJ³ : nous considérons chaque enfant comme une personne dont la citoyenneté est en devenir, capable et compétente, qui explore et progresse à son rythme, en interaction avec son environnement.

Nous reconnaissons que les besoins et les envies des enfants évoluent au fil des jours. Parfois, ils cherchent la solitude, d'autres fois la compagnie ; ils ont besoin de routines rassurantes comme de découvertes nouvelles, de moments de repos comme d'activités stimulantes.

À travers cette diversité, les enfants apprennent à identifier, exprimer et respecter leurs besoins.

Cette vision place le respect de l'individu au cœur de nos pratiques, avec pour principes le respect, l'équité, l'accueil de la diversité, la participation, la collaboration, la convivialité et la bienveillance.

Elle constitue le socle commun des intentions d'accompagnement partagées par toutes les équipes de l'APEJ, qui s'adaptent à chaque contexte et à chaque enfant.

³ Voir annexe 1.

3. Ancrage local

L'accueil de jour proposé par l'APEJ se déroule au sein de territoires concrets — campagne, villages ou centres périurbains — dans lesquels vivent les enfants et leurs familles. Le lien avec cet environnement proche fait pleinement partie de notre démarche éducative.

Chaque structure d'accueil est intégrée à un cadre local spécifique, et les enfants sont amenés à y évoluer régulièrement. Ils découvrent les lieux, y reviennent, rencontrent les personnes qui y vivent ou y travaillent, reconnaissent des repères familiers. Ce lien quotidien avec l'environnement immédiat permet aux enfants de mieux s'y situer, de développer un sentiment de sécurité et d'appartenance.

Cette attention portée au contexte local contribue également à une approche du développement durable. Elle encourage la valorisation de la proximité, l'utilisation raisonnée des temps de trajet, la sensibilisation à la nature, ainsi qu'un respect global du territoire.

Sortir chaque jour pour habiter le monde

Chaque enfant accueilli dans une structure de l'APEJ doit pouvoir sortir au moins une fois par jour. Sortir, c'est aller à la rencontre de son environnement, de la lumière du jour, des sons, des matières, du vivant. C'est aussi apprendre à reconnaître les saisons, à s'adapter au temps qu'il fait, à observer les transformations d'un lieu familier.

Les sorties permettent une autre dynamique dans le groupe : les enfants se déplacent, explorent à leur rythme, font d'autres expériences sensorielles, interagissent différemment entre eux. En extérieur, et plus particulièrement dans les lieux boisés, les interactions peuvent s'apaiser, les tensions se relâcher, l'énergie se canaliser autrement.

Pour rendre ces sorties possibles et bénéfiques, un repérage des lieux est nécessaire, ainsi qu'une attention à la sécurité et à la qualité de l'environnement : parcs, chemins, places publiques, bois, fermes, etc. Le matériel doit être choisi en fonction des besoins des enfants (matériel roulant, habits adaptés, sacs de matériel, vêtements de pluie) et du confort des équipes.

Les familles sont informées du matériel nécessaire pour permettre à leur enfant de sortir chaque jour dans de bonnes conditions. Cet aspect pratique fait partie intégrante de la continuité entre la maison et la structure.

Créer des liens avec l'environnement proche

L'exploration de l'environnement local commence souvent par de petites choses : observer un arbre, regarder des travaux, observer des animaux. Ces expériences simples, répétées, contribuent à créer un sentiment d'appartenance et de familiarité.

Les jeunes enfants apprécient les répétitions. Ils ont besoin de revoir les mêmes lieux, de les reconnaître, d'y construire des souvenirs. Cette régularité les rassure et leur permet d'approfondir leurs découvertes au fil du temps et des saisons.

Les structures d'accueil participent activement à la vie locale en s'appuyant sur les ressources présentes à proximité. Elles se rendent régulièrement dans des lieux comme la bibliothèque ou ludothèque, et peuvent prendre part à des animations organisées dans leur commune, par exemple en contribuant aux décos de fêtes. Ces occasions renforcent les liens avec l'environnement immédiat et permettent

aux enfants de s'impliquer, à leur échelle, dans la vie collective du quartier ou village. À travers ces liens, les enfants prennent conscience qu'ils font partie d'un tout plus large, que leur présence a du sens dans un espace partagé avec d'autres. Cela nourrit leur citoyenneté en devenir, tout en favorisant un rapport respectueux et sensible à leur environnement.

4. Participation et citoyenneté

Favoriser la participation des enfants, c'est leur offrir une place active dans la vie collective et reconnaître leur capacité à exprimer des choix, à prendre des décisions et à contribuer au fonctionnement du groupe. Nous considérons chaque enfant comme une personne en devenir, dont la citoyenneté s'exerce dès le plus jeune âge, à travers des expériences de coopération, de dialogue et de responsabilité partagée. Cette posture soutient également la prévention des mécanismes d'exclusion, en créant des espaces où chacun·e peut se sentir entendu·e, respecté·e et légitime.

Encouragement à la coopération

Les pratiques éducatives de l'APEJ visent à soutenir l'apprentissage du vivre-ensemble, du respect des différences et de la prise en compte des besoins de chacun·e. La coopération n'est pas seulement un objectif, mais un mode de fonctionnement à part entière, qui se construit au quotidien à travers l'organisation des groupes, les projets partagés, les outils d'expression ou de médiation.

Dès le plus jeune âge, les enfants sont encouragés à faire des choix, à exprimer leurs émotions, à reconnaître leurs besoins et à prendre leur place dans le groupe. Dans les structures accueillant les plus grands, des dispositifs comme les boîtes à idées, les groupes de discussion, les conseils d'enfants ou les projets participatifs leur permettent d'expérimenter concrètement la démocratie et la coresponsabilité. Ces outils visent à les rendre acteurs de leur présence, tout en développant leur sens critique, leur capacité à argumenter, à écouter et à co-construire des décisions.

Les professionnel·les sont accompagné·es, notamment par des formations continues et des conférences, à faire évoluer leurs pratiques vers davantage de participation, d'autonomie et de reconnaissance des enfants comme partenaires dans la vie de la structure.

La question de la compétition

L'organisation d'activités compétitives ne fait pas partie de la mission des structures d'accueil de l'APEJ. Les enfants accueillis n'ont pas besoin de compétition pour s'épanouir, grandir et apprendre en structure d'accueil collectif. Notre priorité est de leur offrir un cadre bienveillant, où la coopération, le partage et la découverte priment.

Cependant, il arrive que les enfants se retrouvent dans des dynamiques compétitives, que ce soit spontanément ou dans des contextes extérieurs. Dans ces situations, un accompagnement attentif et adapté est nécessaire. Il s'agit d'aider les enfants à réguler leurs émotions, à relativiser les enjeux et à faire face à la peur de l'échec. Cet accompagnement vise également à leur apprendre à résoudre les conflits qui peuvent émerger, en valorisant l'écoute, le dialogue et le respect mutuel.

Lorsque les enfants ne parviennent pas à gérer ces situations ou que les liens au sein du groupe ne sont pas suffisamment solides pour faire face aux tensions liées à la compétition, l'adulte a un rôle d'observation et d'intervention. Il doit alors inviter les enfants à se détourner de ces activités

compétitives pour s'engager dans d'autres types de jeux ou projets, mieux adaptés à leur développement et à la dynamique du groupe.

Prévention des dynamiques d'exclusion

Pour prévenir l'exclusion, l'intimidation ou la mise à l'écart, la posture des adultes est essentielle. Les professionnel·les doivent être attentif·ves aux relations entre enfants, repérer les dynamiques qui se créent et adapter leurs interventions en conséquence. Cela influence le choix des activités, la façon d'animer un groupe et l'organisation de la vie collective. Cela demande par ailleurs aux équipes de remettre en question leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, nous évitons par exemple de demander à des enfants de tirer des équipes selon leurs préférences.

Il est important de faire la différence entre un conflit passager et une situation d'intimidation ou de rejet. Savoir quand intervenir, comment le faire, et avec quel objectif, fait partie des compétences professionnelles. Ces situations demandent de l'écoute, du discernement et parfois un soutien entre collègues.

Quand une situation devient plus complexe, la collaboration avec les parents et l'école est importante. En partageant les observations et en réfléchissant ensemble, des réponses cohérentes sont construites, dans l'intérêt de l'enfant et du groupe.

5. Equité et égalité des chances

Offrir une réelle égalité des chances, c'est permettre à chaque enfant de se sentir légitime dans toutes les activités, sans être limité·e par des stéréotypes. L'équité guide nos choix pour que chacun·e ait accès aux mêmes possibilités, dans un cadre qui reconnaît les singularités et inclut pleinement les familles.

Répartition de l'espace et des ressources

À l'APEJ, nous portons une attention particulière à la manière dont les espaces et les ressources sont investis par les enfants. Nous veillons à ce que chacun·e dispose des mêmes opportunités d'exploration et d'expression, quels que soient son genre, sa personnalité ou ses préférences. L'organisation des lieux vise ainsi à éviter qu'un petit groupe d'enfants s'approprie durablement un espace ou monopolise certaines activités.

Pour cela, l'offre d'activités est pensée de manière à valoriser à la fois les jeux d'extériorisation et les jeux calmes, les espaces d'expression individuelle et ceux de coopération, en tenant compte de la diversité des intérêts. Chaque proposition est réfléchie pour être accueillante et attractive pour tous les enfants, indépendamment des stéréotypes de genre ou des attentes sociales implicites.

Nous encourageons la mixité dans les groupes et les jeux, sans jamais l'imposer. L'essentiel est que chaque enfant se sente légitime et bienvenu dans toutes les activités proposées. Ce respect de la liberté individuelle dans un cadre inclusif permet à chacun·e d'explorer sans contrainte, de faire des choix, de se positionner selon ses envies du moment et non selon des rôles préétablis.

S'affranchir des stéréotypes

L'accueil proposé dans les structures de l'APEJ repose sur le principe fondamental que chaque enfant, chaque famille, a sa place, quels que soient son genre, son orientation sexuelle, son origine, sa culture

ou la composition de son foyer. Nous refusons toute forme de discrimination, d'exclusion ou de marginalisation, qu'elle soit explicite ou implicite.

Cette posture s'adresse non seulement aux enfants, mais aussi aux familles. Elle invite notamment à ne pas oublier les pères, à s'adresser à eux autant qu'aux mères, et à veiller à ce qu'ils ne se sentent ni mis à l'écart, ni réduits à un rôle secondaire. L'attention portée à l'égalité passe aussi par la manière dont nous construisons nos relations avec tous les adultes qui entourent l'enfant.

Les équipes s'engagent à créer un environnement dans lequel chacun·e se sent reconnu·e, respecté·e et libre d'être soi-même. Cela implique une vigilance constante face aux stéréotypes de genre, aux normes sociales figées ou aux attitudes qui enferment les enfants dans des rôles préconçus, sans toutefois prétendre les faire disparaître. Les professionnel·les sont encouragé·es à questionner leurs propres représentations et à montrer l'exemple. Cela demande une capacité de réflexivité ainsi que l'accès à des espaces de prise de recul.

6. Inclusion et accueil de la diversité

Un accueil de jour inclusif repose sur la création d'un cadre où chaque enfant peut se sentir à sa place, en sécurité, reconnu et libre d'exister dans sa singularité. L'inclusion n'est pas seulement une attention portée aux besoins spécifiques de certains, c'est une qualité qui bénéficie à tout le monde, en enrichissant le cadre collectif et en favorisant le bien-être général. Cette démarche s'appuie sur une attention particulière portée à l'ambiance générale, aux relations humaines, ainsi qu'à l'accessibilité des lieux, des relations ainsi que des activités. À l'APEJ, l'inclusion est un principe fondamental qui guide les pratiques au quotidien et qui vise à offrir à tous les enfants un environnement propice à leur épanouissement.

L'inclusion comme fondement : cadre, relations et bien-être

Pour favoriser une véritable inclusion, il est essentiel de créer un cadre sécurisant et chaleureux. Cela passe par une organisation des espaces qui permet à chacun·e de se repérer facilement, par des relations humaines fondées sur la considération, l'écoute active et la patience, ainsi que par une attention soutenue au confort émotionnel et sensoriel des enfants. L'environnement dans lequel ils évoluent ne doit pas être neutre : il transmet des messages implicites sur la manière dont chaque enfant est accueilli, reconnu et valorisé.

Proposer un tel cadre demande des compétences spécifiques : savoir comprendre ce que vit l'enfant dans sa singularité, être à l'écoute de ses besoins, et adopter une posture réflexive sur sa propre pratique. Pour entretenir et développer ces aptitudes, les équipes bénéficient d'espaces réguliers de prise de recul, d'échanges et de formation, indispensables pour ajuster leurs interventions et renforcer leur posture professionnelle.

L'inclusion implique également de veiller à ce que chaque enfant, quelles que soient ses capacités, son parcours ou son humeur, puisse se sentir légitime et actif·ve au sein du groupe. Cela signifie offrir des possibilités variées de participation, de choix et de retrait, afin que chacun·e puisse trouver sa place et évoluer à son rythme dans un cadre qui valorise la diversité.

L'accessibilité : ajustements et innovations

L'accessibilité universelle est au cœur de notre démarche inclusive. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter des dispositifs spécifiques, mais de repérer et de lever les obstacles qui freinent la participation et l'épanouissement de chacun·e⁴. Cette démarche concerne tant l'aménagement physique des locaux que la communication adaptée, les modalités d'accompagnement et l'organisation générale.

L'accueil des nouveaux enfants et de leurs familles s'inscrit également dans cette dynamique : il est essentiel d'assurer une intégration douce et respectueuse, prenant en compte leurs particularités et demandes dès les premiers contacts.

Chaque individualité, avec ses besoins et particularités, est une occasion précieuse d'améliorer le cadre collectif. Les demandes d'ajustements spécifiques sont perçues non comme des contraintes, mais comme des opportunités d'enrichir les pratiques, de questionner les habitudes et d'innover. Cette dynamique nécessite une capacité constante de réévaluation des pratiques, d'adaptation et de renouvellement. Innover et adapter implique aussi de savoir abandonner les mesures encombrantes ou obsolètes, de désencombrer les règles et principes pour faire place à des solutions plus justes et fonctionnelles.

Ainsi, notre démarche inclusive se nourrit d'une réflexion continue et collective, dans le but d'offrir à tous les enfants un cadre véritablement adapté, où ils peuvent s'exprimer, apprendre et grandir en toute confiance.

7. Accueillir les enfants et familles à besoins accrus

L'accueil d'enfants et de familles présentant des besoins accrus fait pleinement partie de la mission des structures de l'APEJ. Loin d'être une exception, ces situations contribuent à renforcer la qualité globale de l'accueil en invitant les équipes à observer, ajuster et faire évoluer leurs pratiques. Elles constituent de véritables occasions de tester la solidité du cadre collectif, de vérifier sa capacité d'adaptation et d'améliorer les prestations.

Comprendre et accueillir les besoins accrus

À l'APEJ, nous préférons parler de *besoins accrus* plutôt que particuliers ou spécifiques car il s'agit souvent des mêmes besoins que ceux des autres enfants ou familles, mais qui se manifestent de façon plus intense. Ces besoins peuvent être liés à des situations temporaires ou durables, incluant des aspects de santé, des particularités neurodéveloppementales, des événements marquants ou des phases de vie délicates. Il est important de souligner que certains enfants présentant ces besoins ont un développement typique et ne nécessitent pas toujours d'adaptations spécifiques.

Les questions clés qui accompagnent ces besoins portent sur la nécessité éventuelle d'aides complémentaires aux prestations habituelles, ainsi que sur l'identification des facteurs qui pourraient compromettre la participation sociale de l'enfant. Si tel est le cas, il s'agit alors de déterminer quels domaines ou temps de journée spécifiques requièrent un réaménagement pour garantir une inclusion optimale.

⁴ Cette vision de l'inclusion comme levée des obstacles est illustrée en annexe 3

Collaboration et partenariats autour de l'enfant

Le partenariat avec les familles est au cœur de l'accompagnement. Ce sont elles nos interlocutrices et interlocuteurs privilégiés, car elles connaissent le mieux leur enfant. Ensemble, avec l'enfant lorsqu'il est en âge de participer, nous définissons les priorités d'accompagnement. Lorsque d'autres professionnel·les interviennent, leur collaboration s'organise toujours en lien avec les parents, qui restent maîtres des informations partagées et des décisions. L'APEJ n'a pas de rôle thérapeutique, mais elle peut solliciter des avis, demander des prescriptions ou adapter ses pratiques sur la base de recommandations extérieures. Cette coordination vise à assurer une prise en charge cohérente et respectueuse du cadre éducatif et relationnel.

Au sein de la communauté éducative, qui regroupe les établissements scolaires et les différentes structures de l'APEJ, la coordination autour de l'enfant se fait toujours dans le respect des familles. Les échanges d'informations avec d'éventuels partenaires externes ne sont réalisés qu'à la demande et sous la supervision des parents, qui demeurent les responsables du partage des données. La seule exception à cette règle intervient lorsque l'enfant court un danger, nécessitant alors une intervention rapide.

L'enfant concerné par ces échanges est informé des démarches qui le touchent, puis consulté en fonction de son âge et de ses capacités. Il est également encouragé à prendre part aux décisions et à la définition des priorités d'accompagnement, dans le respect de son développement et de son souhait d'être impliqué.

Soutien, coopération et innovation au sein des équipes

Lorsque le cadre offert ne convient pas, nous privilégions toujours les adaptations structurelles et collectives et n'avons recours à des mesures spécifiques à l'enfant qu'après s'être assurés que ces dernières étaient nécessaires. Les compétences mobilisées dans cet accompagnement sont multiples. Elles incluent la capacité à travailler en réseau avec d'autres professionnel·le·s, à accueillir et écouter les familles dans un esprit de partenariat, mais aussi à s'entraider au sein de l'équipe pour développer une intelligence collective. Cette dynamique permet d'ajuster continuellement l'offre, d'innover et d'améliorer la qualité de l'accueil pour tous les enfants.

8. Prévention et gestion des risques

La santé et la sécurité des enfants sont des priorités dans nos structures, qu'elles soient physiques, psychiques ou affectives. Nous créons un environnement où les enfants peuvent se sentir en confiance pour explorer, bouger, jouer et grandir. Cet équilibre repose sur la juste articulation entre leur besoin d'autonomie et la responsabilité des adultes de poser un cadre sécurisant, attentif et bienveillant.

Santé et prévention

L'attention portée à la santé commence dès le plus jeune âge par l'apprentissage des gestes d'hygiène du quotidien. Ces apprentissages sont adaptés au développement de chaque enfant et intégrés de manière cohérente dans le déroulement de la journée.

La santé passe aussi par la qualité de l'alimentation proposée. Les repas sont équilibrés et pensés comme des temps éducatifs à part entière. Les équipes encouragent une alimentation saine⁵ sans forcer les enfants à manger. Les adultes montrent l'exemple en partageant les repas avec eux, favorisant ainsi des échanges conviviaux et un climat de confiance. Les activités culinaires sont encouragées.

La santé est également pensée dans sa dimension physique et psychique. Le mouvement fait partie intégrante du quotidien, sans être réservé aux seules activités sportives. Chaque enfant, quel que soit son niveau d'énergie ou d'habileté, est encouragé à bouger, explorer, grimper, courir, danser ou se détendre selon ses besoins. Passer du temps dehors est une priorité : les enfants sortent chaque jour, quelle que soit la saison, car l'extérieur offre un cadre riche pour le développement corporel, l'équilibre émotionnel et la découverte.

Les activités et les espaces sont pensés pour éviter l'installation prolongée en position assise. Le corps est un outil d'apprentissage, et le mouvement est une condition pour que l'enfant se sente bien, disponible et présent.

En cas de situation sanitaire particulière, comme un pic épidémique, les structures appliquent les recommandations du Bureau du médecin cantonal.

La maîtrise du risque

Le risque fait partie du développement de l'enfant. Apprendre à grimper, courir, se déplacer dans un nouvel espace, manipuler des objets ou tester ses limites sont des expériences essentielles qui participent à la construction de la confiance en soi, de l'autonomie et de la protection de soi. L'APEJ adopte une posture qui ne vise pas à éliminer les risques, mais à les rendre acceptables, pensés et mesurés, en tenant compte de l'âge, du contexte et des capacités de chacun·e.

Cette démarche implique une évaluation régulière des situations : lors des jeux, des activités, mais aussi des sorties ou projets spéciaux. Le rôle de l'adulte est ici central. Il ou elle doit être attentif·ve aux dynamiques du groupe, à l'environnement, et à la manière dont les enfants interagissent avec celui-ci. Cela a un impact sur le type d'animations proposées, sur le matériel utilisé, sur les trajets envisagés, mais aussi sur les compétences professionnelles mobilisées : savoir faire la différence entre un conflit et une situation d'intimidation, évaluer la nécessité d'intervenir ou de laisser faire, poser des limites claires tout en encourageant l'initiative.

Lors des sorties, un encadrement renforcé peut être mis en place si la situation le requiert : complexité du trajet, présence de dangers spécifiques, dynamique du groupe ou activité inhabituelle. Chaque projet doit faire l'objet d'un repérage, d'une évaluation des risques et d'une planification permettant la sécurité de tous les enfants. Des plans alternatifs sont anticipés en cas de météo défavorable ou d'imprévus. Enfin, un temps d'évaluation est systématiquement prévu à l'issue de chaque sortie, afin d'ajuster les pratiques et de capitaliser sur l'expérience.

⁵ Nous nous référons aux recommandations de la santé publique pour définir l'alimentation saine, notamment via le label Fourchette Verte qui concerne les crèches, UAPE et restaurants scolaires.

9. Echange et travail avec les familles

L’APEJ accorde une importance centrale à la relation avec les familles. Chacune est accueillie avec respect, sans jugement, dans une posture d’écoute, de transparence et de reconnaissance mutuelle. Le partenariat avec les parents s’inscrit dans une démarche de coéducation, où chacun·e apporte son regard et ses ressources au service du bien-être et du développement de l’enfant.

Dialogue en fonction de l’âge des enfants

Les modalités de communication avec les familles s’adaptent à l’âge et aux besoins de chaque enfant. Dès le préscolaire, des échanges sont proposés régulièrement et prennent appui sur les observations du quotidien. Ils s’inscrivent dans un cadre chaleureux, bienveillant, où les professionnel·les prennent le temps de partager la vie de la structure, les habitudes et progrès de l’enfant et d’écouter les préoccupations des familles. Les échanges évoluent en fonction de l’âge et de la maturité de l’enfant pour l’y inclure progressivement dans le dialogue.

Dans toutes les structures, des entretiens peuvent être proposés à la demande des familles ou de l’équipe, dans un espace dédié et confidentiel. Ces temps de discussion sont pensés comme des moments de rencontre, permettant de faire le point sur le vécu de l’enfant, d’aborder des questionnements ou de partager des observations. Pour le préscolaire comme pour le parascolaire, des entretiens annuels sont organisés pour faire le point sur l’évolution de l’enfant, dans une dynamique de collaboration respectueuse.

S’inscrire dans une démarche de coéducation demande aux équipes des compétences spécifiques : capacité d’écoute active, attention portée aux différences culturelles, respect des divers modèles éducatifs et posture de non-jugement. Il ne s’agit pas d’évaluer ni de conseiller les familles, mais de créer les conditions d’un dialogue ouvert, basé sur la confiance et la reconnaissance mutuelle. La communication est considérée comme un acte professionnel à part entière, qui se construit dans le temps et demande une vigilance constante.

Les équipes prennent régulièrement le temps d’échanger entre elles sur la manière dont se déroulent les relations avec les familles. Ces temps de réflexion permettent d’ajuster les pratiques, de partager les expériences vécues, de renforcer la cohérence au sein de l’équipe et de rester attentif·ves à ce que chaque famille se sente accueillie, écoutée et respectée. Elles sont soutenues dans cette démarche par leur hiérarchie, qui veille à offrir un cadre clair et un accompagnement adéquat, notamment lors de situations complexes.

Rendre visible la vie de la structure

Rendre visible la vie de la structure, c’est donner aux familles des repères concrets sur ce que vit leur enfant au quotidien. Cette transparence contribue à renforcer le lien entre les parents et l’équipe éducative, mais aussi entre le parent et l’enfant, qui peut ainsi partager avec fierté ses découvertes, ses projets et ses réalisations. En ouvrant les portes de l’institution, symboliquement ou concrètement, on favorise une compréhension mutuelle et une continuité éducative.

Les structures mettent en place différents outils et temps pour rendre cette vie visible : affichages, photographies, transmissions verbales, événements conviviaux... Autant de moyens de montrer ce qui

se vit, se construit et s'exprime dans le quotidien collectif. Ces éléments ne sont pas seulement informatifs : ils sont porteurs de sens, de reconnaissance et de lien.

Des temps collectifs sont également proposés au fil de l'année. Ces événements offrent aux familles l'occasion de découvrir les espaces, de rencontrer les équipes et d'échanger dans un cadre détendu. Ils permettent aussi d'impliquer les parents dans la vie du lieu, selon leurs envies, leurs disponibilités et leur réalité du moment.

À mesure que les enfants grandissent, ils sont de plus en plus associés à cette mise en lien : ils peuvent raconter, expliquer, commenter ce qu'ils vivent, devenant ainsi acteurs des échanges entre la structure et leur famille. Cette implication favorise leur sentiment d'appartenance et leur estime de soi, tout en consolidant les liens de confiance qui unissent les différents adultes qui les accompagnent.

10. Partenaires et réseaux institutionnels

L'APEJ s'inscrit dans un tissu local composé d'acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels qui contribuent collectivement au bien-être et au développement des enfants. Ces partenariats constituent un appui essentiel à la qualité de nos accueils et à la continuité des accompagnements proposés.

Travailler en réseau permet d'optimiser les ressources, d'échanger des savoirs et de renforcer la cohérence entre les différents environnements de vie des enfants, à l'exemple de l'entrée à l'école. Cette collaboration s'exprime à la fois dans les démarches quotidiennes, dans la construction de projets communs et dans les réflexions stratégiques qui visent à faire évoluer les pratiques de manière concertée.

Notre ancrage territorial et notre volonté de coopération nous permettent de rester proches des besoins des familles, des enfants et des professionnel·les, tout en contribuant activement à la dynamique communautaire et à la cohésion sociale du territoire.

Communauté éducative

L'APEJ fait pleinement partie de la communauté éducative locale. Nous travaillons en lien étroit avec les établissements scolaires publics, les communes et les services partenaires, notamment l'AVASAD, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement des enfants et des familles.

Les établissements scolaires publics en sont nos partenaires et interlocuteurs privilégiés : la collaboration avec eux est au cœur de la continuité éducative que nous souhaitons offrir aux enfants et à leurs familles. Une coopération étroite et régulière entre les structures d'accueil de jour et les écoles permet de donner du sens à la journée de l'élève, en assurant une cohérence entre les différents temps et lieux de vie. Cette cohérence repose autant sur des repères organisationnels (rythmes, transitions, modalités de communication) que sur des repères pédagogiques communs, favorisant un climat sécurisant et des apprentissages harmonieux.

Les échanges entre les professionnel·les de l'accueil de jour et ceux de l'école s'effectuent à différents niveaux, selon les situations et les besoins : autour d'un enfant ou d'une famille, d'une dynamique de groupe, d'une question organisationnelle ou encore dans le cadre de projets transversaux menés conjointement. Ces collaborations mobilisent l'ensemble des acteurs concernés, des personnes au plus

proche des enfants (éducateur·trices, enseignant·es, animateur·trices) jusqu'aux directions des institutions, afin d'assurer une approche partagée, lisible et cohérente.

Toutefois, cette proximité doit s'exercer dans le respect des sphères de compétences et des missions spécifiques à chaque institution. La complémentarité entre l'école et l'accueil de jour repose sur la reconnaissance mutuelle des rôles et des responsabilités de chacun·e, garantissant un partenariat équilibré et constructif. À travers cette posture de dialogue et de respect, l'APEJ participe activement à la construction d'une culture éducative commune, fondée sur la connaissance, la considération et la coopération.

Références et ressources professionnelles

Pour soutenir la qualité de ses prestations, l'APEJ s'appuie sur un réseau de partenaires externes et de prestataires spécialisés. Ces collaborations permettent d'enrichir les compétences des équipes, d'aborder des thématiques spécifiques et de nourrir une veille professionnelle continue.

Les formations, conférences ou accompagnements proposés par ces partenaires contribuent à développer la réflexion, à renforcer les postures professionnelles et à encourager l'innovation pédagogique.

Dans la mesure du possible, l'APEJ privilégie des partenariats ancrés dans le tissu local et inscrits dans une logique de service public. Cette proximité favorise la cohérence avec les réalités du terrain, renforce la durabilité des collaborations et soutient la dimension collective du travail éducatif.

Ainsi, l'ouverture sur les réseaux institutionnels et professionnels constitue un levier essentiel pour maintenir la qualité, la réflexivité et la pertinence et l'ancrage des pratiques éducatives au sein de l'APEJ.

Perspectives

La mise en œuvre de ce projet repose sur l'engagement de l'ensemble de l'APEJ, chacune et chacun contribuant selon sa mission spécifique et son rôle au quotidien. Chaque membre du personnel de l'APEJ est invité à s'approprier les principes et objectifs présentés ici, afin qu'ils deviennent des repères concrets dans l'accueil et l'accompagnement des enfants et familles.

Afin d'adapter ce cadre général à la réalité de chaque structure, chaque lieu d'accueil collectif élabore, en complément à ce document, sa propre version spécifique. Cette version locale est actualisée chaque année dans une démarche incluant toute l'équipe de la structure. Ceci vise à tenir compte des évolutions du public accueilli, de l'environnement et des besoins des familles.

Ces documents spécifiques abordent à la fois les aspects organisationnels et les réponses aux problématiques d'actualité. Ils précisent notamment : le plan de la journée, la répartition des groupes d'enfants, l'organisation et l'utilisation des locaux et espaces, ainsi que les rythmes de vie et d'activité. Ils incluent également des thèmes émergents et besoins spécifiques identifiés. Ils décrivent les réponses pédagogiques et pratiques élaborées pour y faire face.

Cette démarche assure la cohérence globale du projet de l'APEJ tout en permettant à chaque structure de rester flexible, réactive et innovante, dans le respect des singularités des enfants, familles et équipes. Elle favorise ainsi une évolution continue des pratiques, garante d'un accueil de qualité, inclusif et au plus près des besoins de chacune et chacun.

Annexes

Le blason de l'APEJ



Les réflexes de l'APEJ

- **Mener son travail et ses réunions avec efficience**

Concrètement nos séances sont ponctuelles, courtes, avec des OJ et des PV succincts, avec les personnes concernées et une participation active et positive de tous.

- **Être co-responsable de la réputation et de l'image de l'APEJ**

Nous sommes attentifs à ce que nous racontons de l'APEJ à l'extérieur.

- **S'engager pour un climat de travail sain**

Concrètement nous nous interdisons la triangulation, les rumeurs, messes basses et médisances.

- **Professionnalité et bienveillance dans les relations interpersonnelles**

Nous nous autorisons des relations amicales et nous nous intéressons à l'autre ; nous soutenons, aidons, nous saluons ; nous nous adressons au bon interlocuteur, selon l'organigramme défini, avec collégialité et en assumant ses responsabilités et ses torts ; nous nous autorisons à faire grandir l'autre.

- **Communiquer ; exprimer ses demandes et besoins, sur la base de propositions concrètes et现实的**

Concrètement nous évitons de garder pour nous jusqu'à l'explosion, sans se déverser à l'autre ; nous reconnaissons nos limites et demandons de l'aide ; nous cherchons à comprendre les décisions prises et essayons de trouver des solutions aux problèmes qui se présentent.

- **Marquer les réussites et être reconnaissant**

Nous remercions, nous félicitons, nous marquons les événements importants en fêtant, régulièrement.

- **Donner du sens, fixer des objectifs et des délais, les réaliser, les évaluer... recommencer...**

Nous ne nous contentons pas de parler ; nous nous engageons, nous faisons et nous avançons.

- **Être créatif et ambitieux**

Nous sommes créatifs à chaque réunion ; nous interrogeons, nous rêvons et nous nous donnons les moyens (pas uniquement financiers) de nos ambitions.

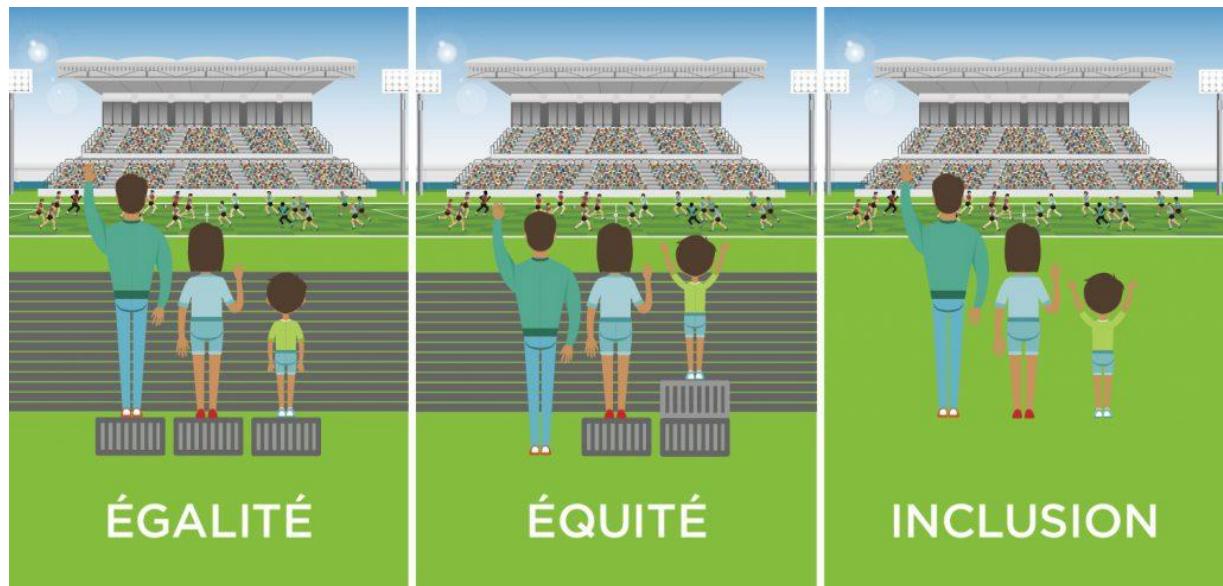
- **Dire oui à chaque fois qu'on le peut, dire non à chaque fois qu'il le faut, en faisant preuve de bon sens**

N'ayons pas peur de dire oui, et voyons ce qui se passe.

- **Être acteur de l'APEJ**

Concrètement nous n'attendons pas que ça se fasse, nous communiquons sur ce que nous prévoyons de faire.

Illustration de la notion d'inclusion



Crédit image : UQAM, inspirée de l'illustration originale créée par Craig Froehle, University of Cincinnati